

Les Distributeurs de matériel électrique et de génie climatique engagés pour FAIRE de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité

ENGAGÉ
POUR FAIRE



La charte d'engagement FAIRE a été signée par le Vice-président de la FDME, Philippe de Beco, le 4 avril 2019 à Paris, en présence de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement, Arnaud Leroy, président de l'ADEME et Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, et aux côtés de plus d'une centaine d'autres acteurs de la filière.

Par cet acte, la FDME devient « ENGAGE POUR FAIRE » et soutient le plan de rénovation énergétique des bâtiments du gouvernement pour une diminution de la consommation énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

La FDME s'engage entre autres à informer ses membres des actions du plan de rénovation énergétique des bâtiments, les inciter à signer la charte, à favoriser la montée en compétence des professionnels du bâtiment sur les thématiques de la rénovation énergétique, à communiquer autour des actions mises en œuvre dans le cadre du réseau FAIRE.

La FDME (Fédération des Distributeurs de Matériel Électrique et de génie climatique) représente 145 Adhérents qui, au travers de 177 enseignes et près de 1700 points de vente, distribuent près de 80% du matériel électrotechnique et de génie climatique de France, réalisent un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros et emploient plus de 12 500 salariés.